DEMANDE DE SUBVENTION
Vélo à assistance électrique

LE DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

La demande de subvention concerne :

☐ Un vélo à assistance électrique neuf conforme à la règlementation en vigueur : « cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler ».

☐ Un vélo à assistance électrique d'occasion, à condition qu'il soit garanti par un vendeur professionnel.

☐ Un kit d'électrification de vélo mécanique, à condition qu'il soit fourni et installé par un professionnel.

☐ Les éléments de sécurité recommandés à condition qu'ils soient achetés en même que le vélo (facture à l'appui). Un seul élément par type peut être financé dans le cadre de ce dispositif : casque, écarteur de danger, antivol.

☐ Un siège ou une remorque enfant, sous réserve que l'équipement soit acheté en même temps que le vélo pour être utilisé avec celui-ci, mentionné sur la même facture et qu'il soit homologué conformément aux normes en vigueur.

A joindre à votre demande

· Le formulaire de demande complété ;
· Une copie de la pièce d'identité du demandeur en cours de validité ;
· Un justificatif de domicile de moins de deux mois au jour du dépôt du dossier ;
· Une copie du dernier avis d'imposition du foyer fiscal en intégralité ;
· Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur ;
· La copie de la facture datée et acquittée du vélo, réalisée par un vendeur professionnel au nom propre du bénéficiaire postérieurement au 15/04/2025 (NB : le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et il ne pourra pas se substituer à une facture d'achat) ;
· Une copie du certificat d'homologation du vélo ;
· Pour les vélos à assistance électrique d'occasion, l'attestation de garantie signée par le vendeur professionnel.

RAPPEL : *La subvention n'est pas automatique, il revient au Bureau communautaire d'attribuer l'aide en fonction de la recevabilité des dossiers et des fonds disponibles.*

Le dossier de demande de subvention est à retourner à :
Communauté de communes de Charente Limousine - 8, rue Fontaine des jardins - 16500 Confolens
contact@charente-limousine.fr